C. — LES ECHANGES EXTERIEURS

NOTE SUR LES RESULTATS DU COMMERCE EXTERIEUR DU MAROC EN 1945

La présente note est établie, d'après les statistiques douanières telles qu'elles sont publiées aux bulletins comparatifs des années 1943, 1944, 1945 et dans le Bulletin Economique et Social (cf. Les échanges extérieurs p. 74 n° 26 de juillet 1945).

*
**

Le Commerce total enregistre au tonnage une nette reprise (2.573.614 tonnes en 1945 contre 2.093.789 tonnes en 1944 et 1.409.226 tonnes en 1943) sans toutefois atteindre, tant s'en faut, les 3.289.595 tonnes de l'année 1938.

Par contre les valeurs accentuent très fortement leur augmentation (10.683.926.000 francs en 1945 contre 6.274.422.000 francs en 1944 et 3.652.464.000 francs en 1943), en 1938, elles étaient de 3.697.271.000 francs.

Ce mouvement ascensionnel se retrouve **aux importations** en valeur comme en tonnage où elles tendent à retrouver le niveau du tonnage de 1938 : 916.935 tonnes et 6.782.171.000 francs en 1945 contre 559.309 tonnes et 3.609.058.000 francs en 1944 et 359.307 tonnes et 2.143.390.000 francs en 1943. Ces chiffres étaient de 948.389 tonnes et 2.184.870.000 francs en 1938.

L'augmentation considérable constatée est due à l'importation massive de céréales, consécutive à l'exceptionnelle sécheresse qui a sévi pendant l'année 1945.

Les grains entrent pour 45 % du tonnage et 26 % des valeurs de notre commerce d'importation. Si on enlève les 409.202 tonnes, qu'ils représentent, du tonnage total importé, il reste un chiffre de 507.733 tonnes, très inférieur (de plus de 50.000 tonnes) à celui de 1944. Cette différence mesure le tribut imposé au Maroc par la disette et le retard apporté à son rééquipement, facteur prépondérant de sa productivité et de son redressement économique.

La courbe des valeurs de la tonne moyenne importée est également ascensionnelle : 7.397 francs en 1945 contre 6.452 francs en 1944 et 5.965 francs en 1943. Elle était de 2.303 francs en 1938.

Cette hausse affecte principalement le poste « Fabrications » qui enregistre 32.036 francs en 1945 contre 25.546 francs en 1944 et 25.214 francs en 1943. Ce chiffre était de 7.818 francs en 1938.

Elle est encore très importante quoique moins régulière pour les « matières animales » : 22.899 francs en 1945 contre 23.954 francs en 1944 et 16.574 francs en 1943. Ce chiffre était de 6.748 francs en 1938.

- et pour les « matières végétales » ! 6.538 francs en 1945 contre 8.341 francs en 1944 et 6.871 francs en 1943. Ce chiffre était de 1.878 francs en 1938.

Elle est très légère pour les « matières minérales » : 2.400 francs en 1945 contre 2.353 francs en 1944 et 2.300 frfancs en 1943. Ce chiffre était de 814 francs en 1938.

Les **exportations** sont en nette progression, bien qu'en tonnage elles soient loin d'atteindre le niveau de l'année 1938 : 1.656.679 tonnes et 3.301.755.000 francs en 1945 contre 1.534.480 tonnes et 2.665.364.000 francs en 1944 et 1.049.919 tonnes et 1.509.074.000 francs en 1943. Ces chiffres étaient de 2.341.206 tonnes et 1.512.401.000 francs en 1938.

Cette augmentation est principalement due à l'accroissement des exportations de phosphates qui entrent pour 85 % en tonnage et 21 % en valeur de notre commerce d'exportation en 1945 et représentent 1.454.738 tonnes et 831.467.000 francs, ce qui dépasse le niveau de l'année 1938 : 1.432.877 tonnes et 286.665.000 francs.

La valeur moyenne de la tonne de marchandise exportée est de 2.355 francs en 1945 contre 1.736 francs en 1944 et 1.437 francs en 1943. Ce chiffre était de 645 en 1938.

La hausse affecte presque tous les compartiments douaniers. Pour les « matières animales » elle est de 30.830 francs en 1945 contre 37.693 francs en 1944 et 24.166 francs en 1943. Ce chiffre était de 5.365 en 1938.

Pour les « matières végétales » elle est de 15.000 francs en 1945 contre 7.325 francs en 1944 et 4.193 francs en 1943. Ce chiffre était de 1.447 francs en 1938.

Elle est considérable pour les « fabrications » : 129.746 francs en 1945 contre 73.365 francs en 1944 et 69.563 francs en 1943. Ce chiffre était de 5.455 francs en 1938..

Les « matières minérales » fléchissent légèrement à 668 francs en 1945 contre 753 francs en 1944 et 551 francs en 1943. Ce chiffre était de 225 francs en 1938.

La comparaison des estimations moyennes unitaires à l'importation et à l'exportation est encore plus significative.

D'une façon **générale** la valeur moyenne de la tonne importée dépasse de plus du triple en 1945 la valeur moyenne de la tonne exportée.

En 1943 et 1944 ce rapport était de l'ordre du quadruple. Les extrêmes de 3,5 à 4 étaient déjà ceux entre lesquels variaient les indices d'avant-guerre et particulièrement ceux de 1938.

En ce qui concerne les **matières animales**, la valeur moyenne de la tonne exportée continue à dépasser sensiblement celle de la tonne importée : 30.830 francs contre 22.899 francs en 1945, 37.693 francs contre 23.954 francs en 1944 et 24.100 francs contre 16.574 francs en 1943.

Ce rapport était inverse avant 1942 et s'établissait à 5.365 francs à l'exportation contre 6.748 francs à l'importation en 1938.

Parmi les hausses les plus caractéristiques dans ce secteur douanier, citons, les laines qui représentent en 1945 816 tonnes et 43.947.000 francs, soit : 53.856 francs la tonne moyenne exportée contre 30.117 francs en 1944, 35.916 francs en 1943 et 9.501 francs en 1938.

Pour les matières végétales, la valeur moyenne de la tonne importée, qui était constamment supérieure à celle de la tonne exportée avec un coefficient variant de 1 à 2, 3, s'établit en 1945 au profit de la valeur moyenne de la tonne exportée qui représente environ plus de 2 fois la valeur moyenne de la tonne importée soit : 15.004 francs contre 6.538 francs en 1945, alors qu'elle était de 7.325 francs contre 8.341 francs en 1944, et de 4.193 francs contre 6.871 francs en 1943, et de 1.447 francs contre 1.878 francs en 1938.

Ce phénomène est d'autant plus remarquable que les importations en tonnage et valeur en 1945 dans cette section douanière, atteignent les chiffres très considérables de 571.783 tonnes et 3.635.531.000 francs en 1945 contre 204.516 tonnes et 1.705.913.000 francs en 1944, 193.863 tonnes et 919.613.000 francs en 1943 et 397.761 tonnes et 747.009.000 francs en 1938.

Le gonflement des importations est dû aux 402.000 tonnes de céréales importées au cours de l'année. Or, malgré cela, le rapport change de sens pour les exportations dont les tonnages, sinon les valeurs, continuent à s'inscrire en baisse : 75.279 tonnes et 1.129.516.000 francs en 1945 contre 83.694 tonnes et 612.932.000 francs en 1944 et 106.915 tonnes et 448.561.000 francs en 1943 et 478.113 tonnes et 691.931.000 francs en 1938.

La situation anormale, déjà signalée, d'une économie à base agricole et pastorale plus importatrice qu'exportatrice, en matière de denrées alimentaires, s'est confirmée en 1945, et s'est aggravée du fait que le prix de revient de sa production s'élève, entraînant la perte progressive de nos débouchés extérieurs. La chute du tonnage dans cette section douanière est à cet égard symptomatique. Quelques exemples choisis parmi les

produits caractéristiques de nos exportations de produits **végétaux**, illustrent ce phénomène :

Dans la catégorie des « farineux alimentaires » les poids ronds de semence représentent en 1945 12.928 tonnes et 207.286.000 francs, soit 16.033 francs la tonne, moyenne exportée, alors qu'elle était de 6.303 francs en 1944, de 3.489 francs en 1943 et de 1.625 francs en 1938.

Pour les « fruits et graines » les exportations d'agrumes se chiffrent en 1945 à 7.395 tonnes et 85.212.000 francs, soit 11.526 francs la tonne moyenne exportée alors qu'elle était de 8.542 francs en 1944, de 6.512 francs en 1943 et de 1.984 francs en 1938.

Dans la catégorie du « bois » le liège dont les exportations se chiffrent en 1945 à 1.568 tonnes et 16.540.000 francs, soit 10.548 francs la tonne moyenne exportée alors qu'elle était de 3.152 francs en 1944, de 3.261 francs en 1943 et de 738 francs en 1938.

Pour les « textiles végétaux » les exportations : 1°) de crin végétal qui représentent en 1945 4.838 tonnes et 26.661.000 francs, soit 5.510 francs la tonne moyenne exportée alors qu'elle était de 3.601 francs en 1944, de 3.339 francs en 1943 et de 925 francs en 1938 ; 2°) d'alfa qui représentent en 1945 3.606 tonnes et 25.578.000 francs, soit 7.090 francs la tonne moyenne exportée contre 1.529 francs en 1944 et 1.173 francs en 1943 et 249 francs en 1938.

Bien qu'en tonnage l'exportation de **matières minérales** soit six fois plus forte en 1945 (elle était seulement 4 fois plus forte en 1943 et 1944) que les importations, par contre, en valeur, cet excédent des exportations varie entre 300 et 400 millions, mais n'atteint pas le double de la valeur de nos importations. C'est qu'en effet ces dernières ont des valeurs moyennes unitaires supérieures de plus du triple, souvent même de plus du quadruple (en 1943), par rapport à la valeur moyenne de la tonne exportée de produits minéraux.

Ce phénomène constant rend compte de la supériorité en valeur relative des carburants que le Maroc achète à l'étranger, sur celle des phosphates et des autres richesses minérales non transformées que l'Empire Chérifien vend à l'extérieur.

Beaucoup plus considérable, en tonnage comme en valeur absolue, la suprématie du commerce d'importation pour les **produits fabriqués** — normale pour le Maroc, pays jeune en voie d'équipement — révèle toutefois à l'analyse, une anomalie dans la comparaison des valeurs moyennes unitaires. Alors que, de 1942 à 1945, l'élévation des cours mondiaux (ou plus exactement des taux de frêt et d'assurance) s'est enregistrée au quadruple en 1945, par rapport à la valeur moyenne de la tonne importée en 1938 (elle n'était que du triple en 1940 et 1944), par contre la valeur moyenne unitaire à l'exportation, pour ces même années, représentait 6, 12, 13 fois celle de 1938. Ce coefficient, en 1945 a fait un bond : il est de plus de 23. Jusqu'en 1940 inclus, le rapport des valeurs moyennes unitaires était en faveur de **l'importation** avec un coefficient dépassant 1. Depuis 1941, ce rapport s'est renversé et les valeurs moyennes unitaires à **l'exportation** dépassent celle des importations de 4 fois en 1945, contre moins de 3 fois en 1944 et 1943.

Certes, il est exact de noter que le poste « fabrications » aux exportations entre pour une très faible part dans le commerce marocain d'exportation (de 0,1 % à 0,6 % en tonnage) et n'entrait avant guerre que pour 2 % des exportations totales en valeur absolue alors qu'en 1945, il représente 32 % du commerce d'exportation en valeurs. Malgré l'apparent avantage qu'offre cette position on peut considérer que de tels écarts dans le temps constituent une anomalie qui est elle-même la conséquence d'un déséquilibre du marché intérieur.

Si cet état de choses devait durer, c'est-à-dire si la prix de revient des fabrications marocaines devait demeurer à un plafond très nettement supérieur au prix du marché mondial, le Maroc ne tarderait pas à perdre ses débouchés extérieurs.

L'excédent des importations sur les exportations qui était de 672.469.000 francs en 1938 est passé à 880.416.000 francs en 1945 contre 943.694.000 francs en 1944 et 634.316.000 francs en 1943.

Cette augmentation du déficit de la balance commerciale du Maroc est tellement considérable qu'elle dépasse de près du double les plus forts déficits enregistrés jusqu'ici. Les importations céréalières en sont évidemment la principale cause ; mais, même en défalquant leur valeur, soit 1.756.332.000 francs, la différence, soit 1.124.084.000 francs, constituerait déjà, à elle seule l'une des plus importantes que le Protectorat ait connues. Ce résultat est dû au fait que l'importation de produits finis est passée de plus de 42.000 tonnes en 1944 à plus de 75.000 tonnes en 1945 et a plus que doublé pour les valeurs : la différence entre les deux dernières années laissant plus de 1.300.000.000 francs à l'année 1945.

Toutefois plus favorable se trouve être le rapport de l'excédent des importations sur les exportations qui exprime l'indice du degré d'équilibre des échanges. Ce dernier, qui passe de près de 30 % en 1943 et de 26 % en 1944 à plus de 42 % en 1945 — alors qu'il était stabilisé en 1938 à 31 % — est finalement l'un des moins élevés que l'on ait enregistré dans le passé. Ce fait est dû à une certaine reprise de nos exportations, notamment des produits fabriqués, qui, passant de 534 millions à 1.262 millions, a permis de compenser, du moins partiellement, la forte poussée des importations.

*
**

En ce qui concerne les **échanges commerciaux**, le Protectorat, au cours de l'année 1945, accuse un certain changement dans l'orientation de son trafic. La France et l'Union Française sans avoir repris tout à fait la place prépondérante qu'elles occupaient avant guerre et jusqu'en 1942, ont vu leurs positions s'améliorer considérablement surtout aux exportations.

Les principaux **fournisseurs** du Maroc ont été par ordre d'importance :

1. - Les Etats-Unis (2.780 millions de francs au lieu de 2.067 millions de francs en 1944).
2. - La France (1.373 millions de francs au lieu de 71 millions de francs en 1944).
3. - Le Canada (720 millions de francs au lieu de 1 million de francs en 1944).
4. - L'A.O.F. (574 millions de francs au lieu de 524 millions de francs en 1944).
5. - L'Algérie (502 millions de francs au lieu de 535 millions de francs en 1944).
6. - La Grande-Bretagne (163 millions de francs au lieu de 71 millions de francs en 1944).
7. - La Guadeloupe (116 millions de francs au lieu de 54 millions de francs en 1944).
8. - Le Portugal (75 millions de francs au lieu de 89 millions de francs en 1944).
9. - L'Argentine (65 millions de francs au lieu de 11 millions de francs en 1944).
10. - Cuba (65 millions de francs).
11. - L'Irak (63 millions de francs) .

Ces différents pays entrent dans le commerce d'importation marocain, en valeur, respectivement pour :

1) - 40 % au lieu de 57 % en 1944 et de 5 % en 1938.
2) - 20 % au lieu de 1 % en 1944 et de 33 % en 1938.
3) - 11 % au lieu de moins de 0,1 % en 1944 et de 2 % en 1938.
4) - 8 % au lieu de 14 % en 1944 et de moins de 0,1 % en 1938.
5) - 7 % au lieu de 14 % en 1944 et de 0,5 % en 1938.
6) - 2 % comme en 1944 et comme en 1938.
7) - 2 % au lieu de moins de 1 % en 1944 et en 1938.
8) - 1 % au lieu de 2 % en 1944 et moins de 1 % en 1938.
9) - moins de 1 % en 1945, en 1944 et en 1938.
10) - moins de 1 % en 1945 et en 1944, au lieu de 2 % en 1938.
11) - moins de 1 % en 1945, en 1944 et en 1938.

*
**

Les meilleurs **clients** du Maroc ont été par ordre d'importance :

1. - La France (1.733 millions de francs au lieu de 110 millions de francs en 1944).
2. - L'Algérie (1.118 millions de francs au lieu de 1.228 millions de francs en 1944).
3. - La Grande-Bretagne (322 millions de francs au lieu de 385 millions de francs en 1944).
4. - La Tunisie (169 millions de francs au lieu de 241 millions de francs en 1944).
5. - L'A.O.F. (124 millions de francs au lieu de 68 millions de francs en 1944).
6. - L'Espagne (118 millions de francs au lieu de 149 millions de francs en 1944).
7. - Les Etats-Unis (80 millions de francs au lieu de 298 millions de francs en 1944).
8. - Le Portugal (51 millions de francs au lieu de 103 millions de francs en 1944).
9. - La Belgique (45 millions de francs).
10. - L'Australie (42 millions de francs au lieu de 34 millions de francs en 1944).
11. - L'Union Sud-Africaine (23 millions de francs au lieu de 21 millions de francs en 1944).

Ces pays entrent dans le commerce d'exportation marocain, en valeur, respectivement pour :

1) - 44 % au lieu de 4 % en 1944 et de 44 % en 1938.
2) - 28 % au lieu de 46 % en 1944 et de 12 % en 1938.
3) - 8 % au lieu de 14 % en 1944 et de 4 % en 1938.
4) - 5 % au lieu de 10 % en 1944 et de 0,5 % en 1938.
5) - 3 % au lieu de 2 % en 1944 et de 1 % en 1938.
6) - 3 % au lieu de 5 % en 1944 et de 0,6 % en 1938.
7) - 2 % au lieu de 11 % en 1944 et de 1 % en 1938.
8) - 1 % au lieu de 3 % en 1944 et de 0,6 % en 1938.
9) - 1 % en 1945.
10) - moins de 1 % en 1945 au lieu de 1 % en 1944 et de 5 % en 1938.
11) - moins de 1 % en 1945 et en 1944, au lieu de 1 % en 1938.

Le Maroc a une balance commerciale créditrice :

- avec l'Algérie (616 millions de francs au lieu de 693 millions en 1944).
- avec la France (359 millions de francs au lieu de 39 millions en 1944).
- avec la Grande-Bretagne (159 millions de francs au lieu de 313 millions en 1944).
- avec l'Espagne (72 millions de francs au lieu de 119 millions en 1944).
- avec la Belgique (42 millions de francs au lieu d'une dette de 441 mille francs en 1944).
- avec la Suède (9 millions de francs au lieu de 5 millions en 1944).

La balance commerciale du Protectorat est débitrice :

- avec les pays Anglo-Saxons autres que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne (704 millions de francs au lieu d'une créance de 54 millions en 1944).
- avec les Etats-Unis (700 millions de francs au lieu de 1.769 millions en 1944),

ce qui porte le solde débiteur total du Maroc à l'égard des Etats-Unis de 1939 à 1945 au chiffre de 4 milliards 200 millions de francs environ.

- avec l'A.O.F. (449 millions de francs au lieu de 463 millions en 1944).

La dette du Maroc à l'égard de l'A.O.F. se solde finalement de 1939 à 1945 par un chiffre de 950 millions de francs.

- avec les autres pays de l'Union Française (95 millions de francs au lieu d'une créance de 79 millions en 1944).
- avec l'Argentine (64 millions de francs au lieu de 11 millions en 1944).
- avec le Portugal (23 millions de francs au lieu d'une créance de 13 millions en 1944).
- avec la Suisse (3 millions de francs au lieu de 282.000 francs en 1944).

Si on considère maintenant, la répartition des échanges par groupes de pays et si on en rapproche les chiffres des résultats généraux du trafic, analysés ci-dessus, on arrive à des conclusions très significatives sur la portée du déficit de la balance commerciale du Protectorat et sur les solutions à apporter au problème d'équilibre qui se pose. L'augmentation considérable des importations, qui, par rapport à 1944, est de 357.626 tonnes et de 3.173.113.000 francs, pèse très lourdement sur la balance commerciale du Maroc parce qu'elle intéresse au tout premier chef, les achats du pays sur les marchés étrangers qui vendent au Protectorat 81 % de son tonnage et 60 % de ses importations en valeur. En 1938, ces rapports étaient de 76 % en tonnage et de 64 % en valeur.

La part prise dans ce commerce d'importation par les nations à change très élevé, à savoir le groupe Anglo-Saxon, demeure toujours plus important qu'avant-guerre : 72 % en tonnage et 54 % en valeur pour 1945, au lieu de 15 % en tonnage et 11 % en valeur pour 1938.

Corrélativement les pays étrangers à change plus favorable ont vu décroître considérablement leurs ventes au Maroc : 8 % en tonnage et 5 % en valeur pour 1945, au lieu de 60 % en tonnage et 52 % en valeur pour 1938.

La reprise du commerce d'exportation marocain, très sensible en 1945, a-t-elle apporté un soulagement à cette situation déficitaire ?

La compensation n'est que très partielle : le supplément d'exportation par rapport à 1944 est de 122.199 tonnes et de 1.236.391.000 francs.

En outre, il y a lieu de noter que la répartition des ventes à l'extérieur profite surtout à la France et à son Empire qui en absorbent : 22 % en tonnage et 80 % en valeur pour 1945 au lieu de 8 % en tonnage et 61 % en valeur pour 1944 et de 30 % en tonnage et 59 % en valeur pour 1938.

Le groupe Anglo-Saxon des pays à changes très élevés a diminué ses achats dans une proportion très considérable et tend à revenir au niveau très faible d'avant-guerre : 49 % en tonnage et 12 % en valeur pour 1945 au lieu de 57 % en tonnage et 27 % en valeur pour 1944, de 76 % en tonnage et 34 % en valeur pour 1943 et de 11 % en tonnage et 15 % en valeur pour 1938.

Ce mouvement décroissant n'est compensé par aucune augmentation corrélative des exportations marocaines à destination des autres pays étrangers dont les achats sont également en baisse et très inférieurs à ceux des pays anglo-saxons : 27 % en tonnage et 7 % en valeur pour 1945 au lieu de 32 % en tonnage et 10 % en valeur pour 1944, de 11 % en tonnage et 2 % en valeur pour 1943 et de 58 % en tonnage et 29 % en valeur pour 1938.

En bref, le commerce extérieur marocain absorbe plus de devises qu'il n'en produit.

I. — **BESOINS en DEVISES** : Ils sont appelés à grandir dans l'avenir :

1° - Parce que le Maroc est devenu, fait nouveau depuis 1943, plus importateur qu'exportateur de matières végétales, c'est-à-dire, en fait, de denrées alimentaires. Faisons abstraction des importations céréalières de l'année 1945 qui constituent une variation accidentelle dans la ligne évolutive du commerce extérieur marocain ; il n'en demeure pas moins que ce pays est tributaire de l'extérieur pour une part de plus en plus importante de son alimentation. Citons pour mémoire : le sucre, le thé, les pommes de terre, les matières grasses et, débordant sur les matières animales, le lait et les produits dérivés du lait.

2° - Parce qu'il est plus que jamais importateur de fils et de tissus, en fait de cotonnades, de tissus de rayonne et de sacherie.

3° - Parce qu'enfin, ses besoins en produits fabriqués sont plus impérieux que jamais pour :

- Renouveler l'outillage qui a dépassé la limite d'usure;
- Etendre l'équipement du pays (hydraulique, électrification, paysanat, chaine du froid, équipement oléicole, industrie extractive, etc...)

II. — **L'EXPORTATION : Source de devises :**

A l'heure actuelle, c'est essentiellement aux seules matières minérales qu'incombe la charge de procurer les devises nécessaires au règlement des importations.

Les pays étrangers absorbent en effet la majeure partie du tonnage marocain exporté et les richesses minérales constituent l'élément prépondérant de leurs achats au Maroc : 1.272.496 tonnes et 706.588.000 francs pour 1945 contre 1.395.455 tonnes et 955.616.000 francs pour 1944 et 910.846 tonnes et 458.632.000 francs pour 1943.

Or, ces richesses minérales ont une valeur moyenne à l'exportation beaucoup plus faible que celle des trois autres grandes catégories de marchandises que pourrait exporter le Protectorat.

- Produits fabriqués : 129.746 francs la tonne moyenne exportée.
- Matières animales : 30.830 francs la tonne moyenne exportée.
- Matières végétales : 15.004 francs la tonne moyenne exportée.
- Matières minérales : 668 francs la tonne moyenne exportée.

Les autres catégories de marchandises que peut offrir le Maroc intéressent de moins en moins les pays étrangers et de plus en plus la France et l'Empire.

Ensemble, les trois sections douanières : matières animales, végétales et fabrications n'ont fourni à l'étranger que :7.491 tonnes et 48.671.000 francs en 1945 contre 4.053 tonnes et 58.504.000 francs en 1944 et 6.881 tonnes et 98.035.000 francs en 1943.

Par contre, dans la seule section douanière des « fabrications » la France et l'Empire ont acheté au Protectorat la quasi totalité de ses produits fabriqués : 9.114 tonnes et 1.257.113.000 francs en 1945 contre 7.258 tonnes et 534.409.000 francs en 1944 et 3.555 tonnes et 250.364.000 francs en 1943.

Devant cette diminution des rentrées de devises, consécutive à l'amenuisement des ventes marocaines sur les marchés les plus payants, et, en dépit de la croissance quantitative des exportations minières, il devient expédient de rechercher les solutions les plus opportunes et de les appliquer sans tarder et d'une manière suivie.

Classons ces remèdes par ordre d'urgence :

1° - Diversifier les exportations marocaines à destination de l'étranger.

Ce problème est complexe car il exige un triple effort :

- La prospection des marchés étrangers.
- Le contrôle de la qualité à l'exportation.
- L'ajustement aux cours mondiaux.

Les deux premiers points, pour importants qu'ils soient, sont loin d'être difficiles à régler : le premier parce que le Maroc peut bénéficier à l'étranger de l'effort de pénétration tenté par la France, le second parce que, la concurrence internationale jouant, les produits marocains de mauvaise qualité sont éliminés ; cette sanction comporte son remède par elle-même ; au demeurant, un organisme officiel, l'O.C.E., contrôle la qualité de beaucoup de produits marocains exportés. Le point le plus difficile est la question des prix, en raison de la connexion, étroite en cette matière, de l'Administration et des entreprises privées. C'est là l'un des nombreux et des plus épineux problèmes que pose le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix.

De toute nécessité, si la production marocaine veut reconquérir les marchés perdus, il faut qu'elle entre dans la voie des compressions de prix de revient. A l'effort que l'exportateur et le producteur marocain devront fournir pour réaliser ces économies indispensables, l'Etat Chérifien se devra de se joindre :

a) - en s'abstenant soigneusement, désormais de prendre des mesures élevant artificiellement les prix, telles que taxations, prélèvements dits « compensateurs » ou autres sur les marchandises susceptibles d'être exportées.

b) - en apportant des soulagements progressifs à la production en général, au commerce et à l'industrie, en particulier, par voie de détaxation, de suppressions des taux de marques officiels aux courtiers, par la suppression progressive de certains organismes officieux ou mêmes officiels, tous ceux du moins que l'expérience révèle comme plus coûteux qu'utile.

La méconnaissance de ces nécessités risquerait d'entraîner l'asphyxie d'entreprises qui, malgré de sérieuses difficultés ont réussi à sê maintenir ou à s'implanter telles que les groupes des usines de salaisons et des conserveries, des textiles et des cuirs, des huileries, toutes industries qui peuvent être appelées à un bel avenir si on juge par l'importance de leurs exportations en 1945.

SALAISONS DE POISSONS :

8.344 tonnes et 207.790.000 francs, soit 24.902 francs la tonne moyenne exportée.

CONSERVES DE POISSONS :

2.048 tonnes et 60.148.000 francs. soit 29.369 francs la tonne moyenne exportée.

CONSERVES DE VIANDES :

1.648 tonnes et 77.270.000 francs, soit 43.853 francs la tonne moyenne exportée.

CONSERVES DE LEGUMES :

841 tonnes et 15.933.000 francs, soit 18.945 francs la tonne moyenne exportée.

CONFITURES :

1.989 tonnes et 47.342.000 francs, soit 23.801 francs la tonne moyenne exportée.

PEAUX ET PELLETERIES OUVREES :

1.546 tonnes et 667.729.000 francs, dont

CHAUSSURES :

779 tonnes et 272.093.000 francs, soit 349.284 francs la tonne moyenne exportée.

MAROQUINERIE TRADITIONNELLE :

192 tonnes et 123.982.000 francs, soit 645.739 francs la tonne moyenne exportée.

BABOUCHES :

31 tonnes et 13.704.000 francs, soit 442.064 francs la tonne moyenne exportée.

HUILES ET SUCS VEGETAUX :

2.020 tonnes et 93.366.000 francs, dont

HUILES DE LIN INDUSTRIELLES :

1.436 tonnes et 40.244.000 francs, soit 28.023 francs la tonne moyenne exportée.

L'encouragement que ces différentes catégories d'industries méritent de recevoir dans la conquête des débouchés étrangers ne doit cependant point faire perdre de vue que leur premier travail, **leur raison d'être**, consiste à satisfaire, le plus largement possible, aux besoins du marché intérieur marocain en produits manufacturés, pour éviter de recourir ultérieurement à des importations de produits similaires. Le cas des huiles est à cet égard remarquable : bien que la production en huile d'olive ne suffise généralement pas aux besoins intérieurs, on tend à en exporter toute la production, pour importer au lieu et place, des graines de trituration ou pour recourir à des productions d'oléagineux beaucoup moins avantageuses pour le sol marocain (tournesol, lin) que l'olivier.

2° - Ceci nous amène à poser, comme deuxième facteur de l'équilibre du commerce extérieur marocain, le principe de la recherche de l'indépendance alimentaire, puis de l'autonomie industrielle.

C'est là un problème d'aménagement de la production et de la mise en valeur du pays par l'application de plans de rénovation de l'oléiculture, de l'arboriculture, du paysanat, du développement de l'hydraulique agricole et de l'industrialisation : chaînes du froid, huileries mécaniques, industries textiles, industrie métallurgique, etc...

3° - Enfin, dernier élément indispensable pour tendre à l'équilibre de la balance commerciale : économiser les sorties de devises en se fournissant de préférence en France, dans l'Union Française ou, à défaut, dans les pays à changes moins défavorables que les pays anglo-saxons.

C'est finalement en revenir à tenter de renverser les courants commerciaux actuels et défavorables pour :

- Exporter certains produits plus avantageux sur l'étranger et non plus exclusivement sur la France.

- Importer de l'étranger le moins possible de produits manufacturés, pour acheter de plus en plus en France, en Europe et l'intérieur de l'Union Française.

J. R. BLANC.

ANNEXE I

IMPORTATIONS

I. — Tonnage

Années	Total	M. Animales	M. Végétales	M. Minérales	Fabrications
Base 1938	948.389	8.576	397.761	408.028	134.024
1939	845.558	7.580	315.451	395.612	126.915
1940	570.225	4.623	206.033	272.655	86.914
1941	347.932	1.945	162.466	109.449	74.072
1942	400.736	1.683	181.849	128.012	89.192
1943	359.307	4.385	133.823	193.060	28.039
1944	559.309	3.922	204.516	308.474	42.397
1945	916.935	4.502	571.783	265.536	75.114

II. — Valeurs (en 1.000 francs)

Base 1938	2.184.670	57.679	747.009	332.261	1.047.921
1939	2.255.662	70.780	708.503	338.471	1.137.908
1940	2.141.940	53.546	684.912	401.360	1.002.122
1941	1.946.738	36.863	622.387	250.987	1.036.501
1942	3.104.130	37.583	923.136	213.566	1.929.845
1943	2.143.390	72.677	919.613	444.046	707.054
1944	3.609.059	93.951	1.705.913	726.105	1.083.089
1945	6.782.171	103.093	3.635.531	637.155	2.406.392

III. — Valeur de la tonne moyenne importée (en Frs)

Base 1938	2.303,76	6.748,95	1.878,30	814,30	7.818,90
1939	2.667,67	9.337,73	2.246,00	855,56	8.965,90
1940	3.756,31	11.582,52	3.324,28	1.472,04	11.530,04
1941	5.595,16	18.952,69	3.830,87	2.293,18	13.993,15
1942	7.746,07	22.330,95	5.076,38	1.668,32	21.636,97
1943	5.965,34	16.574,02	6.871,86	2.300,04	25.216,80
1944	6.452,70	23.954,80	8.341,22	2.353,86	25.546,35
1945	7.397,00	22.999,00	6.538,00	2.400,00	32.036,00

ANNEXE I bis

Rapport des importations par section douanière aux importations totales

ANNEES	Matières minérales	Matières végétales	Matières minérales	Fabrication
1938	0,90	41,94	43,02	14,13
1939	0,89	37,30	46,70	15,00
1940	0,81	36,13	47,81	15,24
1941	0,55	46,69	31,45	21,28
1942	0,41	45,37	31,94	22,25
1943	1,22	37,24	53,73	7,80
1944	0,70	36,56	55,15	7,58
1945	0,48	62,33	25,36	8,18

Valeurs

1938	2,64	34,19	15,20	47,96
1939	3,13	31,40	15,00	50,44
1940	2,49	31,97	18,73	46,78
1941	1,89	31,97	12,89	53,24
1942	1,21	29,73	6,88	62,17
1943	3,39	42,90	20,71	32,98
1944	2,60,	47,26	20,11	30,00
1945	1,53	53,60	9,39	33,33

ANNEXE II

EXPORTATIONS

I. — Tonnage (en tonnes)

Années	Total	Mat. ani.	Mat. vég.	Mat. min.	Fabric.
Base 1938	2.341.206	69.693	478.113	1.785.271	8.129
1939	3.144.069	59.115	717.095	2.362.379	5.480
1940	1.866.927	42.206	905.601	914.338	4.782
1941	1.492.321	48.935	615.492	818.898	8.996
1942	962.226	29.970	292.744	633.359	6.153
1943	1.049.919	12.310	106.915	927.078	3.616
1944	1.534.480	11.634	83.694	1.431.882	7.290
1945	1.656.679	15.232	75.279	1.556.434	9.732

II. — Valeurs (en 1.000 francs)

Base 1938	1.512.401	373.909	691.931	402.214	44.347
1939	1.777.913	371.170	829.374	534.412	42.957
1940	2.020.689	438.008	1.245.325	295.344	42.012
1941	2.538.698	704.458	1.404.391	255.408	174.441
1942	2.069.971	572.455	1.048.944	251.782	196.790
1943	1.509.074	297.484	448.361	511.688	251.541
1944	2.665.364	438.529	612.932	1.079.066	534.837
1945	3.901.755	469.609	1.129.516	1.039.941	1.262.687

III. — Valeurs de la tonne moyenne exportée (en frs)

Base 1938	645,99	5.365,08	1.447,21	225,29	5.455
1939	565,48	6.278,77	1.156,57	226,21	7.838
1940	1.082,36	10.377,86	1.375,13	323,00	8.785
1941	1.701,17	14.395,79	2.281,73	311,89	19.390
1942	2.151,23	19.100,90	3.583,14	397,53	31.982
1943	1.437,32	24.166,05	4.193,62	551,93	69.563
1944	1.736,98	37.693,74	7.325,23	753,59	73.365
1945	2.355,00	30.830,00	15.004,00	668,00	129.746

ANNEXE II bis

Rapport des exportations par section douanière aux exportations totales

ANNEES	Matières animales	Matières végétales	Matières minerales	Fabrication
1938	2,97	20,42	76,25	0,34
1939	1,88	22,80	75,13	0,18
1940	2,26	48,50	48,97	0,25
1941	3,27	41,24	54,87	0,60
1942	3,11	30,42	65,82	0,63
1943	1,17	10,18	88,29	0,34
1944	0,75	5,45	93,31	0,47
1945	0,91	4,54	93,94	0,58

Valeurs

1938	24,72	45,75	26,59	2,93
1939	20,87	46,64	30,05	2,41
1940	21,67	61,62	14,61	2,07
1941	27,74	55,31	10,06	6,87
1942	27,65	50,67	12,16	9,50
1943	19,71	29,71	33,90	16,66
1944	16,45	22,99	40,46	20,06
1945	12,03	28,94	26,65	32,36

ANNEXE III

Différence entre la valeur des importations et des exportations (en 1.000 francs)

1938	: +	672.469.
1939	: +	477.749
1940	: +	121.251
1941	: —	591.960
1942	: +	1.034.159
1943	: +	634.316
1944	: +	943.694
1945	: +	2.880.416

Rapport des exportations aux importations (Valeurs)

1938	: 69,00 %
1939	: 78,82 %
1940	: 94,33 %
1941	: 130,40 %
1942	: 66,68 %
1943	: 70,40 %
1944	: 73,85 %
1945	: 57,52 %

Pourcentage par rapport aux importations totales de l'excédent des importations sur les exportations

1938	: 31,00 %
1939	: 21,18 %
1940	: 5,67 %
1941	: + 30,40 des exportations par rapport aux importations.
1942	: 33,32 %
1943	: 29,60 %
1944	: 26,15 %
1945	: 42,48 %

ANNEXE IV

Principaux groupes de fournisseurs du Maroc

I. — France et Union Française

	Tonnage	Valeurs en 1.000 fr.)	% par rapport aux importations totales	
			% Tonnage	% Valeur
1938	228.248	771.420	24,06	35,30
—	—	—	—	—
1939	246.925	949.761	29,20	42,10
1940	139.550	1.020.845	33,24	47,65
1941	265.340	1.561.390	76,26	80,20
1942	329.442	2.493.011	82,20	80,30
1943	98.589	676.266	27,43	31,55
1944	173.210	1.293.952	30,96	35,85
1945	174.690	2.716.492	19,00	40,00

II. — Pays Anglo-Saxons

1938	149.239	260.216	15,73	11,91
—	—	—	—	—
1939	113.240	231.496	13,39	10,26
1940	118.525	237.676	20,78	11,09
1941	26.823	142.013	7,70	7,29
1942	14.180	150.517	3,54	6,13
1943	243.144	1.375.815	67,67	64,18
1944	355.501	2.141.958	63,56	59,34
1945	666.280	3.714.762	72,60	54,70

III. — Autres Pays Etrangers

1938	570.902	1.153.234	60,19	52,78
—	—	—	—	—
1939	485.393	1.074.405	57,40	47,63
1940	262.150	803.419	45,97	41,24
1941	55.769	243 335	16,02	12,49
1942	57.104	420.602	14,25	13,54
1943	17.575	91.309	4,89	4,26
1944	30.598	173.149	5,47	4,79
1945	75.805	350.917	8,20	5,10

ANNEXE IV bis

Principaux groupes de clients du Maroc

I. — France et Union Française

	Tonnage	Valeurs (en 1.000 fr.)	% par rapport aux exportations totales	
			% Tonnage	% Valeur
1938	706.180	906.381	30,15	59,92
—	—	—	—	—
1939	870.906	366.777	27,69	52,68
1940	886.200	1.424.795	47,46	70,51
1941	899.913	2.298.256	60,30	90,52
1942	611.827	1.901.848	63,58	91,87
1943	132.193	952.408	12,59	63,11
1944	134.973	1.651.245	8,79	61,95
1945	376.769	3.146.493	22,70	80,60

II. — Pays Anglo-Saxons

1938	256.862	163.490	10,97	10,81
—	—	—	—	—
1939	476.158	474.470	15,14	20,62
1940	355.695	303.444	19,05	15,01
1941	10.702	48.398	0,71	1,90
1942	13.207	22.886	1,37	1,10
1943	798.170	518.751	76,02	34,37
1944	881.955	740.867	57,47	27,79
1945	826.899	469.457	49,90	12,00

III. — Autres Pays Etrangers

1938	1.373.164	442.530	58,83	29,26
—	—	—	—	—
1939	1.797.005		57,15	26,68
1940	625.032	292.449	33,47	14,47
1941	581.706	192.044	38,97	7,56
1942	337.192	145.237	35,04	7,01
1943	119.557	37.915	11,38	2,51
1944	517.552	273.253	32,72	10,25
1945	453.101	285.805	27,30	7,30

ANNEXE V

FRANCE

Importations

	Tonnage	Valeurs (1.000 fr.)	% par rapport aux imp. totales	
			% Ton.	% Val.
1938	207.982	733.172	21,93	33,55
—	—	—	—	—
1939	226.645	905.305	26,80	40,13
1940	155.753	896.569	27,31	41,85
1941	156.631	1.155.508	45,01	59,34
1942	224.681	1.997.406	56,06	64,34
1943	22.502	180.809	6,26	8,43
1944	9.619	71.099	1,71	1,97
1945	38.184	1.373.865	3,90	20,20

ALGERIE

1938	8.042	12.074	0,84	0,55
—	—	—	—	—
1939	13.339	16.444	1,57	0,72
1940	13.157	36.610	2,30	1,71
1941	35.394	113.592	10,17	5,83
1942	41.967	192.283	10,47	6,19
1943	49.247	205.666	13,70	9,59
1944	96.174	535.438	17,19	14,83
1945	75.106	502.026	8,10	7,40

A. O. F.

1938	531	1.601	0,05	0,07
—	—	—	—	—
1939	1.632	6.599	0,19	0,29
1940	4.398	31.902	0,77	1,48
1941	19.249	96.091	5,53	4,93
1942	17.753	124.460	4,43	4,00
1943	24.527	283.726	6,83	13,23
1944	53.451	524.065	9,55	14,52
1945	33.816	574.022	3,60	8,40

ANNEXE V bis

FRANCE

Exportations

	Tonnage	Valeurs (1.000 fr.)	% par rapport aux exp. totales	
			% Ton.	% Val.
1938	421.377	677.080	17,99	44,76
—	—	—	—	—
1939	532.103	706.440	16,92	39,73
1940	519.861	971.779	27,84	48,09
1941	511.814	1.643.767	34,29	64,74
1942	465.893	1.464.186	48,41	70,73
1943	298	7.349	0,02	0,48
1944	5.812	110.433	0,37	4,14
1945	247.971	1.733.213	14,90	44,40

ALGERIE

1938	265.756	189.257	11,35	12,51
—	—	—	—	—
1939	315.756	183.927	10,04	10,34
1940	324.591	348.387	17,38	17,24
1941	320.511	508.715	21,47	20,03
1942	103.027	291.126	10,70	14,06
1943	95.589	687.827	9,10	46,24
1944	91.893	1.228.920	5,98	46,10
1945	115.409	1.118.208	6,90	28,60

A. O. F.

1938	15.698	28.819	0,67	1,90
—	—	—	—	—
1939	16.288	30.984	0,51	1,74
1940	18.640	57.898	0,99	2,86
1941	30.571	98.830	2,04	3,89
1942	26.185	113.131	2,72	5,46
1943	30.669	192.529	2,92	12,75
1944	11.041	68.774	0,71	2,28
1945	4.862	124.327	0,30	3,10

ANNEXE VI

ETATS-UNIS

Importations

	Tonnage	Valeurs (1.000 fr.)	% par rapport aux imp. totales	
			% Ton.	% Val.
1938	18.065	116.344	1,90	5,32
—	—	—	—	—
1939	26.973	133.058	3,18	5,89
1940	15.477	130.141	2,71	6,07
1941	18.981	129.177	5,45	6,63
1942	13.460	185.699	3,35	5,98
1943	239.855	1.353.000	66,70	63,12
1944	347.073	2.067.464	62,05	57,27
1945	387.564	2.780.618	42,20	40,90

GRANDE-BRETAGNE

1938	85.451	56.181	9,01	2,57
—	—	—	—	—
1939	69.695	50.631	8,24	2,24
1940	95.711	70.936	16,78	3,31
1941	5.889	3.781	1,69	0,19
1942	87	389	0,02	0,01
1943	2.769	16.339	0,77	0,76
1944	7.905	71.542	1,41	1,98
1945	108.658	163.474	11,80	2,40

ANNEXE VI bis

ETATS-UNIS

Exportations

	Tonnage	Valeurs (1.000 fr.)	% par rapport aux exp. totales	
			% Ton.	% Val.
1938	14.018	27.991	0,59	1,23
—	—	—	—	—
1939	17.502	49.858	0,55	2,80
1940	9.838	44.738	0,52	2,21
1941	10.702	48.398	0,71	1,90
1942	13.207	22.886	1,37	1,10
1943	44.383	71.470	4,22	4,73
1944	36.688	298.203	2,39	11,18
1945	103.924	80.130	6,20	2,00

GRANDE-BRETAGNE

1938	161.255	104.659	6,88	4,62
—	—	—	—	—
1939	327.068	263.293	10,40	14,80
1940	262.758	225.082	14,07	11,13
1941	»	»	»	»
1942	»	»	»	»
1943	702.725	417.288	66,93	27,65
1944	725.788	385.358	47,25	11,45
1945	600.832	322.884	36,20	8,20

ANNEXE VII

PORTUGAL

Importations

	Tonnage	Valeurs (1.000 frs.)	% par rapport aux imp. totales	
			% Tonn.	% Val.
1938	34.863	19.306	3,60	0,88
—	—	—	—	—
1939	31.304	16.038	3,70	0,71
1940	30.513	25.331	5,35	1,18
1941	16.457	27.357	4,72	1,40
1942	30.834	83.833	7,69	2,70
1943	9.061	29.659	2,52	13,83
1944	22.494	89.693	4,02	2,48
1945	14.812	75.491	1,60	1,10

BELGIQUE

1938	122.430	138.036	12,90	6,31
—	—	—	—	—
1939	115.504	123 827	13,66	5,48
1940	22.397	56.332	3,92	2,62
1941	537	5.459	0,15	0,28
1942	2.993	28.840	0,74	0,92
1943	47	425	0,01	0,01
1944	98	441	0,01	0,01
1945	162	2.392	0,01	0,03

SUISSE

1938	564	15.381	0,05	0,70
—	—	—	—	—
1939	317	14.100	0,03	0,62
1940	276	19.356	0,04	0,90
1941	440	57.958	0,12	2,97
1942	387	85.166	0,09	2,74
1943	11	5.632	0,003	0,26
1944	12	282	0,002	0,007
1945	72	8.191	0,007	0,71

SUEDE

1938	6.490	14.069	0,68	0,64
—	—	—	—	—
1939	7.544	15.757	0,89	0,69
1940	1.294	5.697	0,22	0,26
1941	880	2.976	0,25	0,15
1942	333	5.366	0,08	0,17
1943	382	1.984	0,10	0,09
1944	8	65	0,001	0,001
1945	1.872	6.301	0,20	0,09

ANNEXE VII bis

PORTUGAL

Exportations

	Tonnage	Valeurs (1.000 frs.)	% par rapport aux exp. totales	
			% Tonn.	% Val.
1938	51.202	10.374	2,18	0,68
—	—	—	—	—
1939	62.171	13.447	1,97	0,75
1940	59.011	15.461	3,16	0,76
1941	75.250	20.794	5,04	0,81
1942	103.499	36.690	10,75	1,77
1943	57.516	19.292	5,47	1,25
1944	196.821	103.174	12,82	3,87
1945	78.626	51.923	4,70	1,30

BELGIQUE

1938	150.359	78.153	6,42	5,16
—	—	—	—	—
1939	182.479	95.771	5,80	3,38
1940	46.712	28.557	2,50	1,41
1941	2.000	550	0,13	0,02
1942	40	54	0,004	0,002
1943	»	»	»	»
1944	»	»	»	»
1945	68.193	45.357	4,10	1,10

SUISSE

	Tonnage	Valeurs (1.000 frs.)	% par rapport aux exp. totales	
			% Ton.	% Val.
1938	4.266	4.934	0,18	0,32
—	—	—	—	—
1939	7.519	7.187	0,23	0,40
1940	19.054	17.878	1,02	0,88
1941	26.532	28.299	1,77	1,11
1942	8.428	27.175	0,87	4,31
1943	»	»	»	»
1944	»	»	»	»
1945	4.854	4.457	0,20	0,10

SUEDE

1938	4.374	4.306	0,18	0,28
—	—	—	—	—
1939	7.547	6.338	0,24	0,35
1940	1.852	1.526	0,09	0,09
1941	163	841	0,01	0,03
1942	1.277	3.182	0,13	0,15
1943	»	»	»	»
1944	8.535	5.241	0,55	0,19
1945	20.694	15.597	1,20	0,30

ANNEXE VIII

BALANCE COMMERCIALE CREDITRICE

(Milliers de francs)

PAYS	1938	1939	1940	1491	1942	1943	1944	1945
France	»	»	75.210	488.559	»	»	39.334	359.348
Algérie	177.183	167.483	311.777	395.123	98.843	492.161	693.482	616.182
A. O. F.	27.218	24.385	25.996	2.739	»	»	»	»
Autres pays de l'Union Française	»	»	»	»	»	48.638	79.768	»
Etats-Unis	»	»	»	»	»	»	»	»
Grande-Bretagne	48.478	212.662	154.146	»	»	400.895	313.816	159.350
Autres pays Anglos-Saxons	»	5.819	»	»	»	27.041	54.354	»
Belgique	»	»	»	»	»	»	»	42.965
Portugal	»	»	»	»	»	»	13.481	»
Espagne	6.771	3.959	128.584	91.647	»	»	119.911	72.473
Italie	56.147	24.760	»	»	»	»	»	»
Allemagne	14.085	»	»	»	»	»	»	»
Suède	»	»	»	»	»	»	5.176	9.296

ANNEXE VIII bis

BALANCE COMMERCIALE DEBITRICE

PAYS	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
France	56.092	198.865	»	»	533.220	173.460	»	»
A. O. F.	»	»	»	»	11.329	91.197	463.291	449.695
Autres pays de l'Union Française	11.768	6.098	9.132	49.555	143.457	»	»	95.834
Etats-Unis	88.353	83.200	85.403	80.779	162.813	1.281.530	1.769.261	700.488
Grande-Bretagne	»	»	»	3.781	389	»	»	»
Autres pays Anglo-Saxons	25.124	»	2.975	9.055	4.429	»	»	704.167
Portugal	8.932	2.651	9.870	6.563	47.143	10.367	»	23.568
Espagne	»	»	»	»	5.537	9.098	»	»
Italie	»	»	10.407	797	1.899	»	27.686	1.281
Allemagne	»	2.128	882	9.227	70.731	1.397	139	2.453
Belgique	59.883	28.056	27.775	4.909	28.786	425	441	»
Suisse	10.447	6.913	11.478	29.659	57.991	5.632	282	3.734
Suède	9.763	9.419	3.769	2.135	2.184	1.984	»	»
Argentine	7.616	4.336	9.545	496	8	5	11.201	64.486
Brésil	8.068	10.687	39.152	3.153	1.711	9	136	1.345
Egypte	4.804	375	25.885	7.051	564	»	26	607
Cuba	49.283	90.095	100.117	16.823	»	»	»	65.368

MOUVEMENT COMMERCIAL PAR BUREAUX DOUANIERS

Année 1945

DESIGNATION DES BUREAUX	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		TOTAL	
	TONNES	MILLIERS DE FRANCS	TONNES	MILLIERS DE FRANCS	TONNES	MILLIERS DE FRANCS
Casablanca	834.238	6.345.646	1.181.805	2.951.253	2.016.043	9.296.899
Port-Lyautey	2.074	38.514	1.455	80.490	3.529	119.004
Rabat	1.072	36.707	96	28.872	1.168	65.579
Fédala	525	4.479	81	3.335	606	7.814
Mazagan	16	3.290	2.061	9.374	2.077	12.664
Safi	316	2.553	364.711	241.325	365.027	243.878
Mogador	5	1.087	1	119.	6	1.206
Agadir	2.240	7.172	565	11.585	2.805	18.757
Oujda	76.449	342.723	105.905	575.402	182.354	918.125
Total	916.935	6.782.171	1.656.680	3.901.755	2.573.615	10.683.926

LA BALANCE COMMERCIALE DE LA ZONE FRANÇAISE DU MAROC
(1er trimestre 1946)

Mois de janvier 1946

	IMPORTATION		EXPORTATION	
	TONNES	MILLIERS FRS	TONNES	MILLIERS FRS
FRANÇAIS D'OUTRE-MER FRANCE ET TERRITOIRES				
France	8.508	403.289	23.198	300.071
Algérie	6.768	80.816	14.850	117.471
A. O. F.	6.917	56.226	131	2.231
La Réunion	4.103	35.655	»	»
A. E. F.	1.858	12.306	1	5
Madagascar	105	4.114	»	»
Tunisie	123	3.698	318	15.190
Guadeloupe	112	900	»	»
Cameroun	»	177	»	»
Syrie	»	43	»	»
Martinique	»	8	»	96
Côte Française de Somalis	»	6	»	»
Togo	»	»	2	46
TOTAL	28.494	587.235	38.500	435.110
PAYS ANGLO-SAXONS				
Etats-Unis	101.120	580.403	3.313	8.892
Canada	24.665	110.983	»	»
Indes Anglaises	135	19.639	»	»
Grande-Bretagne	4.565	6.953	2.418	1.427
Union Sud-Africaine	262	3.379	16.155	9.341
Chypre	433	2.201	»	»
TOTAL	131.180	723.558	21.886	19.660
AUTRES PAYS ETRANGERS				
Argentine	947	18.686	2	34
Portugal	769	3.325	4.450	2.976
Espagne	1.113	3.217	10.458	6.639
Suisse X	21	2.702	»	»
Suède	39	878	»	»
Albanie	62	345	»	»
Autriche	1	135	»	»
Allemagne	»	7	»	»
Italie	»	4	»	»
Egypte	»	1	»	»
Belgique	»	»	31.449	20.590
Danemark X	»	»	11.882	7.969
Pays-Bas	»	»	5.287	3.648
Tchécoslovaquie	»	»	6.160	3.634
Brésil	»	»	2.000	2.830
TOTAL	2.952	29.300	71.688	48.327
TOTAL étranger	134.132	752.858	93.574	67.987
TOTAL du mois	162.626	1.350.093	132.074	503.097

Mois de février 1946

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Poids en Kgs.	Valeurs en Frs.	Poids en Kgs.	Valeurs en Frs.
FRANCE ET TERRITOIRES FRANÇAIS D'OUTRE-MER				
France	9.282.980	470.748.441	40.166.111	269.330.742
Algérie	7.467.624	80.165.101	11.619.919	105.960.740
Syrie	2.021.301	38.776.680	»	»
A. O. F.	3.043.056	25.966.783	137.720	2.866.324
A. E. F.	683.488	9.818.243	645	34.000
La Réunion	141.590	1.858.464	»	»
Tunisie	6.115	735.799	196.270	3.105.806
Cameroun	185.836	626.530	»	»
Indochine Française	11.543	575.045	»	»
Madagascar	10.907	254.109	»	»
Total	22.854.440	629.525.285	52.115.223	383.385.612
PAYS ANGLO-SAXONS				
Etats-Unis	34.736.256	233.783.972	23.031.878	14.145.763
Grande-Bretagne	2.830.345	23.991.763	62.780.000	47.492.560
Canada	1.020	133.380	»	»
Posses. Anglaises en Méditerranée	»	»	39.590	785.460
Union Sud-Africaine	»	»	5.720.000	3.374.800
Palestine	»	»	9.960	148.205
Total	37.567.621	257.909.115	97.581.429	65.946.704
AUTRES PAYS ETRANGERS				
Chili	875.090	17.733.880	»	»
Portugal	1.654.118	11.244.869	5.748.786	5.094.715
Irak	358.620	4.303.440	»	»
Belgique	200.003	2.999.320	70	8.720
Suède	56.482	2.081.089	4.759.032	8.013.06
Espagne	740.170	2.034.761	23.921.500	22.472.57
Suisse	5.455	1.590.111	»	»
Allemagne	493	55.460	»	»
Danemark	18	6.694	17.178.500	18.776.075
Irlande	»	»	7	9.140
Pays-Bas	»	»	10.604.000	17.708.680
Pologne	»	»	5.253.000	3.099.270
Egypte	»	»	25.913	715.82
Total	3.890.449	42.049.624	67.390.808	75.898.06
Total France et T.O.M.	22.854.440	629.525.285	52.115.223	383.375.61
	41.458.070	299.958.739	164.972.237	141.844.76
Total général du mois	64.312.510	929.484.024	217.087.460	525.220.38

Mois de mars 1946

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Kilogs	Francs	Kilogs	Francs
FRANCE ET TERRITOIRES FRANÇAIS D'OUTRE-MER				
France	7.660.031	520.350.310	72.306.517	321.983.039
Algérie	7.851.491	71.168.550	24.774.007	121.296.652
La Réunion	7.057.468	80.535.248	»	»
Syrie	994.640	21.143.586	»	»
A. O. F.	2.116.341	14.846.693	341.688	2.709.774
Tunisie	24.098	2.270.777	99.528	4.748.030
Madagascar	16.300	1.080.294	250	26.465
Guadeloupe	13.100	411.342	»	»
Guyanne Française	1.942	226.980	»	»
Martinique	4.635	182.328	»	»
A. E. F.	2.900	12.116	»	»
Cameroun	»	»	2.878	150.000
Total	25.742.946	712.228.224	97.524.868	450.913.960
PAYS ANGLO-SAXONS				
Etats-Unis	44.803.026	283.027.662	17.465.688	13.588.440
Grande-Bretagne	7.201.185	14.659.960	50.055.000	71.578.648
Indes Anglaises	74.940	10.866.243	»	
Canada	84	8.228	»	
Union Sud Africaine	»	»	5.510.000	7.879.300
Australie	»	»	32.370.500	42.514.013
Total	52.079.208	308.562.093	105.401.188	135.560.401
AUTRES PAYS ETRANGERS				
Belgique	1.231.121	22.827.800	16.053.863	19.484.314
Portugal	3.093.245	14.460.980	5.210.000	6.732.550
Suède	44.061	1.475.100	5.851.342	10.918.948
Espagne	95.269	1.462.011	33.120.205	41.695.615
Suisse	912	1.023.023	199.710	659.043
Irak	13.300	62.643	»	»
Italie	1.655	19.781	»	»
Allemagne	59	6.500	»	»
Ethiopie	»	3.500	»	»
Danemark	»	»	14.707.000	16.191.638
Pays-Bas	»	»	3.065.000	3.411.345
Pologne	»	»	8.128.000	11.023.039
Total	4.479.612	41.341.338	86.424.940	110.716.492
Total général étranger	56.558.820	349.903.431	191.826.128	246.276.893
Total général du mois	82.301.766	1.062.131.655	289.350.996	697.190.853

COMMERCE EXTERIEUR DE LA ZONE FRANÇAISE DU MAROC (mouvement des produits)

Importations

NATURE des PRODUITS (1)	1945 12 mois		1946 3 mois	
	Poids	Valeur	Poids	Valeur
Sucres (3.610-3.620 à 3.670)	48	390	11	11
Thés (4.000 à 4.010)	2	353	1	107
Huile alim. arachide (4.260 à 4.270)	10	191	2	37
Houille et lignite (7.800 à 7.870)	141	125	31	27
Pétrole et dérivés (7.940 à 7.950, 7,960 à 7.970, 7,980 à 8.000, 8.010 à 8.022, 8.030 à 8.060, 8.080).	85	330	33	136
Tissus de coton (11.890 à 11.980, 12.000 à 12.010, 12.020 à 12.225).	2	292	1	127
Mach. et tract. agricoles. (15.020 à 15.050, 15.170 à 15.220).	2	50	1	22
Voitures automobiles (18.400 à 18.510).	1	60	1	88
Fers et aciers (8.290 à 8.310).	13	86	1	13

Exportations

NATURE des PRODUITS (1)	1945 12 mois		1946 3 mois	
	Poids	Valeur	Poids	Valeur
Œufs de volailles (830 à 870).	0,3	14	»	»
Poissons de mer conservés (1.190 à 1.220).	2	60	0	15
Pâtes (1.610 à 1.620, 1.630).	»	»	»	»
Avoin. et org. en grains. (1.640, 1.650 à 1.660).	5	18	»	»
Maïs en grains (1.680).	0	0	»	»
Farine de froment (1.700 à 1.710).	2	14	»	»
Légumes secs (2.010 à 2.020, 2.030 à 2.040, 2.070 à 2.081).	3	18	0	2
Légumes frais (6.460 à 6.650).	2	21	4	37
Agrumes 2.310 à 2.420).	7	91	6	80
Crin végétal (6.140).	5	27	2	18
Alfa (6.150 à 6.154).	4	25	1	7
Phosphates naturels (7.510).	1.455	831	535	502
Minerais de fer (8.250).	7	2	20	3
Minerais de plomb (8.590 à 8.600).	12	66	2	10
Minerais de manganèse. (8.820 à 8.830).	27	18	12	8
Minerais de cobalt (8.840).	1	11	1	9

L'APPROVISIONNEMENT DU MAROC EN THE VERT

Le Maroc est traditionnellement gros consommateur du thé vert qui sert à préparer la boisson traditionnelle de ses habitants.

Avant la guerre ce thé était surtout importé de Chine, où des variétés répondant au goût des consommateurs marocains « chun mee », « gun powder » etc... étaient spécialement préparées à leur intention.

De 1934 à 1938 on relève les importations suivantes :

1934 : 7.196 tonnes.
1935 : 7.720 tonnes.
1936 : 8.110 tonnes.
1937 : 8.829 tonnes.
1938 : 9.150 tonnes.

Les importations ont cessé en 1941 et jusqu'en novembre 1942, le Maroc n'a pu recevoir que de faibles quantités de thé de cette origine qui avaient transité soit par les U.S.A., soit par le Portugal.

Il convient d'y ajouter pour mémoire de faibles importations en provenance de l'Indochine Française.

Pratiquement, en 1943 les stocks étaient épuisés complètement et le service des rations avait été supprimé à l'exception de quelques distributions exceptionnelles.

Dès le débarquement allié en Afrique du Nord, les démarches furent entreprises en vue du ravitaillement du Maroc en thé. Les relations avec la Chine n'étant pas encore possible, des achats furent effectués à Ceylan et aux Indes se montant à :

1943 : 956 tonnes.
1944 : 2.312 tonnes.
1945 : 4.515 tonnes.
1946 : 2.025 tonnes.

(1) Poids : en 1.000 tonnes.
Valeurs : en 1.000 francs.
Les nombres indiqués sous chaque rubrique sont les numéros des produits retenus sous une même dénomination ; ces numéros étant ceux de la nomenclature indiquée dans les « Statistiques du Commerce extérieur ».

UN INDICE TOURISTIQUE MAROCAIN

Avant guerre le Maroc était un des pays où l'on vivait pour le meilleur compte, grâce à l'action conjuguée des importations de l'extérieur et de la richesse même du pays qui permettait de produire, viande, primeurs, poissons, fruits en abondance. Le pittoresque du pays, terre des contrastes où l'on vivait « vingt siècles en vingt jours » attirait de nombreux touristes de croisières ou de séjour, la plupart du temps originaires des Etats-Unis et de Grande-Bretagne.

La guerre a rompu ces traditions. Le Maroc, coupé de la plupart des pays a dû se replier sur lui-même, développer sa production intérieure. Il a réussi dans ce domaine puisque, grâce à son activité, il a pu non seulement pallier l'absence d'importations, mais encore approvisionner, dès le début de 1943, les armées alliées et l'armée française qui se reconstituait. N'a-t-il pas, au titre de la loi prêt-bail, fourni aux seules armées alliées stationnées au Maroc pour près de 600 millions de francs de denrées de toutes sortes, notamment de produits alimentaires, de 1943 à juin 1945 ?

Ces armées ont quitté le Protectorat, elles peuvent être maintenant remplacées par les bataillons plus pacifiques des touristes, qui, sur le plan économique, vien-

dront donc se substituer aux armées pour la consommation sur place des richesses accrues du Maroc.

Mais n'a-t-on pas répandu dans la période qui suivit les hostilités, le bruit que la vie au Maroc était devenue très chère. Ce fut à l'époque partiellement exact, car le pays dut subir en 1945 une sécheresse comme on n'en avait vu de mémoire d'homme, et l'absence de cotonnades avait fait monter d'une façon exagérée le prix des textiles et de l'habillement en général. Une bonne récolte en 1946, due à la fois à l'extension des cultures, et à des pluies bienfaisantes ajoutée à la reprise des relations normales par bateaux réguliers, marque déjà une amélioration sensible sur le passé et constitue une étape certaine pour le retour à l'abondance.

L'indice touristique ci-dessous, dont le calcul avait été innové par l'Office du Tourisme du Protectorat avant-guerre, va permettre de prouver que de nouveau, le Maroc est un pays très abordable aux touristes, même à bourse modeste, et que le séjour pour les détenteurs de monnaie forte, est plus particulièrement avantageux.

Dans cet indice, on a tenu, non pas à reproduire simplement les barèmes officiels des hôtels, dans leur sécheresse, mais à prévoir la plupart des dépenses, même fortuites qu'un touriste peut faire dans le pays, afin que chacun puisse, à la seule lecture de l'indice touristique, pouvoir à son goût, dresser son budget des dépenses, et savoir à quelle limite il pourra s'arrêter, sans avoir des surprises désagréables. C'est ainsi que les tarifs des restaurants fixent le repas à prix fixe à 50 francs boisson non comprise. On a estimé que le tourisme au Maroc, se laisserait fatalement tenter par un plat supplémentaire à 40 francs et qu'il ne voudrait pas non plus négliger de déguster une bonne bouteille de vin du pays, à une cinquantaine de francs. Pour cette raison nous avons porté le prix moyen du repas à 120 francs. De même, dans les dépenses occasionnelles, nous savons que le touriste se laisse tenter par les objets de l'art indigène, objet qui lui rappelleront plus tard sa belle randonnée, aussi nous avons tenu compte des prix de certains souvenirs facilement transportables, tels les bracelets en argent, objets en cuir, portefeuilles, sacs de dame, etc...

L'indice touristique a pour base les prix de 1939, sa pondération est assise sur une consommation moyenne pendant un séjour de 7 jours. Nous avons raisonné sur le fournitures ou prestations de la première catégorie.

INDICE DE LA DEPENSE MOYENNE D'UN TOURISTE SEJOURNANT PENDANT 7 JOURS AU MAROC

BASE : 100 EN 1939

	SPECIFICATIONS GENERALES	ANNEE 1939		JUIN 1946	
		PRIX UNITAIRE	DÉPENSES	PRIX UNITAIRE	DÉPENSES
Chambre d'hôtel 1re catégorie	7 jours	30	210	90	630
Petit déjeuner	7 jours	5	35	25	175
Déjeuner, vin fin et 1 plat supplémentaire	7 jours	25	175	120	840
Dîner, vin fin et 1 plat supplémentaire	7 jours	20	140	80	560
Pourboires chambre et divers, 10 % en 1939 et 15 en 1946	7 jours	10	70		315
Apéritifs et consommations diverses	14	3	42	10	140
Voitures de place pour la visite des villes	10 heures	16	160	80	800
Aller et retour Casa-Marrakech 1re classe en chemin de fer	1 voyage	93	93	710	710
Aller et retour Casa-Fès 1re classe	1 voyage	59	59	910	910
Cartes postales illustrées	30 cartes	0,50	15	5	150
Timbres pour affranchissement étranger	30 timbres	2,40	72	6	180
Souvenirs — bracelets argent	70 grammes	120	120	600	600
Souvenirs — portefeuille	2	20	40	100	200
Souvenirs — poignard	1	50	50	300	300
Coiffeur pour dames	1 mise en plis pourboire compris	30	30	100	100
			1.311		6.610

L'indice touristique s'établit donc à :

$$\frac{6.610 \times 100}{1.311} = 504$$

Ce qui signifie que le touriste qui dépensait 100 Frs avant-guerre, pour avoir une quantité donnée de satisfaction doit dépenser désormais 504 francs pour obtenir exactement les mêmes prestations.

Mais la hausse de cet indice touristique est pour le détenteur de monnaie appréciées fortement atténuée par l'alignement du franc depuis décembre 1945. En effet, si les touriste anglais changeait la £ à 178 francs en 1939, et devait de ce fait prévoir pour une dépense de 1.311 francs = £ 7,7 s. 4 d. il doit désormais pour une dépense de 6.610 francs à 480 francs la £ fixer ses estimations à £ 13.15 sh. 5 d.

On voit donc que le prix de sejour au Maroc, déjà très avantageux avant-guerre, n'a pas doublé, et que sa dépense se fixera à peu près à l'indice de hausse 158 à 185, fourni par les moyennes actuelles anglaises publiées dans le « Board of Trade Journal » du 11 mai 1946 pour les denrées alimentaires.

Ces prix paraissent normaux si on se souvient que les croisières touristiques anglaises avant-guerre, faisaient un prix forfaitaire de dépense de 1 £ par jour dans le cas le plus avantageux.

Enfin, par souci des réalités, conscients des tentations du touriste, nous avons volontairement inclus dans l'indice des éléments de hausse, tels que les souvenirs (bracelets argent, portefeuilles, poignards, dont les prix ont fortement augmenté depuis 1939). Evidemment si on retranche ces dépenses non obligatoires, le touriste au Maroc, peut très bien, tout en fréquentant des établissements de 1re classe sur lesquels ont été calculés les chiffres de l'indice, ramener la dépense des sept jours à 4:710 francs soit 9 £ environ. Naturellement, si le visiteur étranger veut se contenter d'un train de vie plus modeste, en fréquentant des établissements convenables bien que de deuxième catégorie, sa dépense totale peut être diminuée d'environ 30 %.

Pour conclure, la vie au Maroc est comparativement moins chère pour le touriste de passage, que pour l'habitant ; et la reprise du commerce d'importation, la bonne récolte de 1946, les progrès réalisés par l'industrie locale pendant la guerre, sont autant de facteurs qui doivent permettre la reprise de l'essor touristique par le développement de circuits avantageux, dès que les paquebots toucheront régulièrement nos ports et que les capacités de logement de nos hôtels permettront à nouveau la réception de nos visiteurs.

LE COMMERCE DES PHOSPHATES MAROCAINS EN 1945

	CENTRE DE KHOURIBGA	CENTRE DE LOUIS-GENTIL	TOTAUX
EUROPE			
Grande-Bretagne	571.958,640		571.958,840
Espagne	69.094,375	139.113,967	208.208,342
Portugal	82.746,137	4.304,075	87.050,212
France	138.177,848	98.842,084	237.019,932
Belgique	34.785,635	39.709,925	74.495,560
Hollande	44.463,303	7.007,050	51.470,353
Suisse	4.467,242	»	4.467,242
Danemark	47.713,442	15.988,182	63.701,824
Suède	19.647,529	4.902,951	24.550,480
Pologne	15.111,308	»	15.111,308
Tchécoslovaquie	6.113,800	»	6.113,800
Irlande	9.281,250	»	9.281,250
	1.043.560,509	309.868,234	1.353.428,745
HORS EUROPE			
Etats-Unis	121.668,544	3.531,330	125.199,874
Afrique du Sud	46.430,010	37.799,190	84.229,200
Australie	42.838,290	34.603,470	77.441,760
Argentine	1.985,000	»	1.985,000
Iles Canaries	2.282,750	3.384,599	5.667,349
Maroc	28.020,780	118,100	28.138,880
A. O. F.	188,750	»	188,750
	243.414,124	79.436,689	322.850,813
TOTAL GÉNÉRAL	1.286.974,633	389.304,923	1.676.279,556

LE COMMERCE DES PHOSPHATES MAROCAINS PENDANT LE 1er TRIMESTRE 1946

	CENTRE DE KHOURIBGA	CENTRE DE LOUIS-GENTIL	TOTAUX
EUROPE			
Grande-Bretagne	191.010,690		191.001,690
France	107.336,889	21.536,054	128.899,943
Espagne	47.414,337	37.516,500	84.930,837
Allemagne	17.469,985	»	17.469,985
Pologne	23.696,930	»	23.696,930
Belgique	5.950,534	26.230,782	32.181,316
Suède	5.806,125	2.370,090	8.167,215
Portugal	12.589,860	843,625	13.433,485
Danemark	10.352,767	16.282,955	26.635,722
Hollande	15.447,270	7.126,145	22.573,419
Irlande	4.835,270	»	4.835,460
	441.901,847	111.933,155	553.835,002
HORS EUROPE			
Etats-Unis	1.961,388		1.961,388
Australie	47.637,315	25.858,800	73 496,115
Afrique du Sud	19.819,800	»	19.819,800
Brésil	1.985,000	»	1.985,000
Iles Canaries	3.970,000	»	3.970,000
Maroc	10.796,240	390,100	11.186,340
	86.169,743	26.248,900	112.418,643
	528.071,590	138.182,055	666.253,645

EXPORTATIONS DES PHOSPHATES DES MINES NORD-AFRICAINES

DE 1921 A 1945

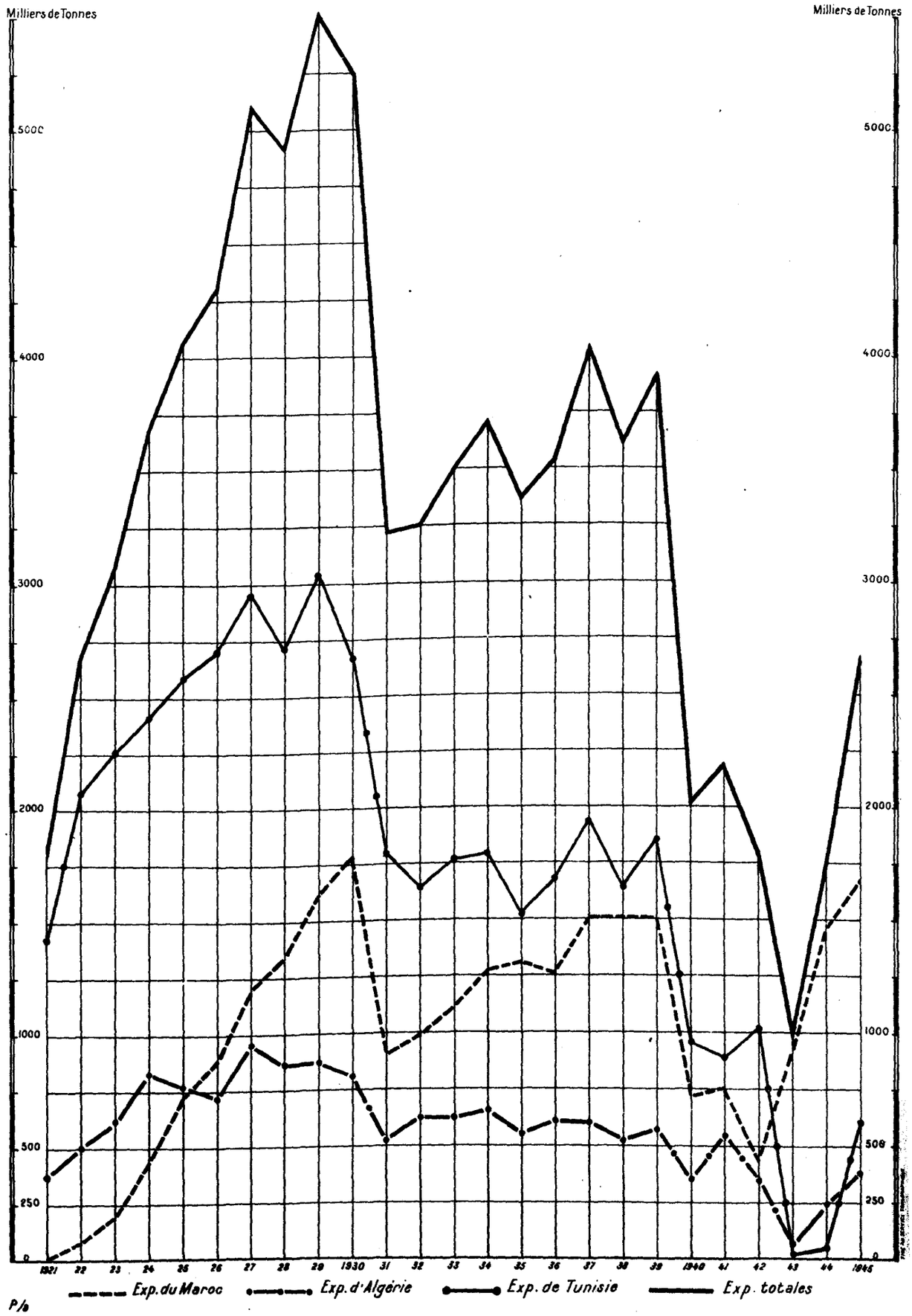

P/6